*Commune des Avirons*

**Extrait N° 4 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal**

---

**Séance ordinaire du 05 février 2016**

**NOTA :**

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

15 FEV. 2016

que la convocation du Conseil a été faite le **26 janvier 2016** et que le nombre des membres en exercice étant de **33**, le nombre des membres présents est de **25**.

Le Maire,

MAIRIE DES AVIRONS ★ ILE DE LA REUNION ★

**L'an deux mil seize, le 05 février** à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

**Présents :** M. MONDON René – Mme BAILLIF Line Rose – M. LESQUELIN Jean Hugues – Mme LUCAS Roseline – M. ESCHYLE Gilles – Mme CADAS Isabelle – M. BENARD Alex – Mme MARCHAND Gladys – M. RIVIERE Raphaël – Mme MEZINO Sylvaine – Mme HEBERT Monique – M. VLODY René – M. CASSAGNABERE Patrick – M. RIVIERE Lucien – Mme RIVIERE Suzette – M. FRINGUE Mikaël – Mme BARET Liliane – Mme LESQUELIN Nadia – M. RIVIERE Olivier – Mme DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia – Mme HOARAU Annie – M. FORT Paul – Mme CADERBY Colette – Mme BRABANT VICTOIRE Fabienne

**Absents :** M. FERRERE Frédo – M. CANTINA Pierrot – M. SERMANDE Jean-Pierre – M. DENNEMONT Jean Daniel – Mme SILOTIA Natacha

**Procuration : Mme JULLIEN Marie Josée** a donné mandat à Mme LESQUELIN Nadia – **M. PAYET Fabrice** a donné mandat à M. VLODY René – **Mme ABELARD Isabelle** a donné mandat à M. BENARD Alex

**Secrétaire :** Le Maire propose la candidature de **Madame DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia** comme **secrétaire de séance.** Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia est désignée pour en assurer les fonctions.

& &
&

**AFFAIRE N° 4 / Orientations budgétaires 2016**

- Service annexe de l'assainissement collectif des eaux usées

**Rappel sur la gestion**

La gestion du service n'est pas déléguée. Un contrat d'assistance technique pour l'entretien du réseau et des postes de relèvement a été passé avec la CISE. La facturation de la surtaxe est assurée par la CISE conformément au contrat d'affermage de l'eau potable.
Le linéaire du réseau est de 27 km.
Le nombre de raccordés est de 1 568
Le volume rejeté est de : 305 000 m³.

**Rappel des données financières 2015 :**

Le prévisionnel 2015 était en dépenses comme en recettes de :

- Pour le fonctionnement : 319 559, 82
- Pour l'investissement : 500 300, 05

Les réalisations devraient s'établir à :

- En recettes de fonctionnement : 291 875,97
- En dépenses de fonctionnement : 237 635,13

- En recettes d'investissement : 371 590,92
- En dépenses d'investissement : 407 257,56

L'investissement a principalement porté sur :

- ✓ Le remboursement du capital de la dette, environ 66 410,04.
- ✓ Le paiement des décomptes définitifs pour l'opération d'assainissement du chemin Mélina.

Le résultat prévisionnel de l'année 2015 devrait avoisiner les 112 000 euros

**Orientations budgétaires 2016 :**

Les données financières prévisionnelles sont les suivantes :

- ➢ En recettes de fonctionnement :
  - Participation pour raccordement 70 000
  - Produit du service 87 000
  - Reprise sur subventions 40 000
  - Subvention d'équilibre 50 000
  - Résultat de clôture de fonctionnement 54 000

- En recettes d'investissement :
  - Amortissement 98 000
  - Résultat de clôture de l'investissement 58 000
  - Subvention 100 000

S'agissant de la dette, l'encours s'élève à 1 222 916,59 euros au 1/01/16. L'annuité se décompose en :

- Pour le capital : 67 951,82 euros
- Pour les intérêts : 32 721,66 euros.

Au titre de l'année 2016, le Maire propose au Conseil :

- D'assurer les inscriptions nécessaires au paiement de la dette en annuité : **100 034,21 €** ;
- De poursuivre l'extension du réseau primaire sur la RD16 en lançant les études de la zone AUs bas au secteur du Camphrier : **coût de la maîtrise d'œuvre et honoraires divers évalué à 200 000 €.**

Après discussions, les **orientations budgétaires 2016** pour le **service annexe de l'assainissement collectif des eaux usées** sont fixées comme suit :

- D'assurer les inscriptions nécessaires au paiement de la dette en annuité : **100 034,21 €** ;
- De poursuivre l'extension du réseau primaire sur la RD16 en lançant les études de la zone AUs bas au secteur du Camphrier : **coût de la maîtrise d'œuvre et honoraires divers évalué à 200 000 €.**

**Et les membres ont signé.**

**Pour expédition conforme,**

**Le Maire,**

MAIRIE DE SAVIRON ★ ILE DE LA REUNION ★